2025-059

JRP

COMMUNE DE DOIZIEUX

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 29 AVRIL 2025 A 18 h 30

Le VINGT-NEUF AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ, à dix-huit heures trente minutes, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 23 avril 2025, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERLIER – MAURICOUT, CLERJON, BERARDO, BERNE, CHARRIN.

Absents excusés : M. ARMAND, M. CORDERO, Mme GRUFFAZ (pouvoir à BERLIER-MAURICOUT), Mme PLANTIER (pouvoir à ALBERT), Mme BOUVERESSE.

Soit NEUF membres présents, ONZE votants sur QUATORZE en exercice.

Secrétaire de séance : M. Jacques CHOMIENNE.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2025
- SIESDT – Participation complémentaire
- SIEL – Renouvellement convention SAGE
- Théâtre – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- SEM – Convention CITEO – Lutte contre les déchets abandonnés diffus
- Restaurant scolaire et périscolaire – Approbation du nouveau logiciel 3D Ouest
- SEM – Convention d'instruction ADS (Application Droit des Sols)
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2025 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-04-2025 examinée le 29/04/2025 – SIESDT – Participation complémentaire – Année 2025 – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-04-2025 examinée le 29/04/2025 – SIEL – Renouvellement convention Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE) – 01/01/2026 – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 03-04-2025 examinée le 29/04/2025 – THEATRE – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 04-04-2025 examinée le 29/04/2025 – SEM – Convention de groupement – Lutte contre les déchets abandonnés diffus – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 05-04-2025 examinée le 29/04/2025 – Restaurant scolaire et Périscolaire – Approbation de la proposition commerciale et du contrat de maintenance de 3D Ouest – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 06-04-2025 examinée le 29/04/2025 – SEM – Approbation convention pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme – Approuvée à l'unanimité.

SIESDT – Participation complémentaire

Vu les comptes du SIESDT, déficitaire en section d'investissement depuis plusieurs années, Mr le conseiller aux décideurs locaux (Mr Balmont) nous a suggéré de contracter un emprunt afin de combler ce déficit et de faire de la trésorerie.

Lors de la dernière réunion du comité syndical, les membres présents ainsi que les maires des 2 communes membres ont suggéré de ne pas contracter un emprunt mais que les communes augmentent leur participation annuelle sur les années à venir.

Après étude des dépenses à venir, il est nécessaire de prévoir une participation complémentaire pour l'année 2025 d'un montant de 6 000 € en plus des 9 500 € versés habituellement, soit un montant annuel de 15 500 €. Cette participation annuelle devra être versée jusqu'en 2028, année de fin de remboursement de l'emprunt de la pelouse synthétique.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'augmentation de la participation au syndicat des équipements sportifs Doizieux La Terrasse sur Dorlay.

SIEL – Renouvellement convention SAGE

Monsieur le Maire informe les membres présents que depuis 2003, la commune adhère au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique). Cette adhésion permet d'avoir un état annuel des consommations d'énergie sur tous les bâtiments communaux et, de ce fait, de mettre en place des actions afin de faire des économies d'énergie.

Monsieur le Maire propose de renouveler son adhésion au SAGE pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'adhésion au SAGE et autorise Mr le Maire à la signer.

THEATRE – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Une candidature au dispositif « Rénolution 2025 » a été déposée auprès du SIEL pour la réhabilitation énergétique du théâtre. Afin de finaliser cette demande de fonds de concours qui est financée par la Région AURA via le contrat Parc 2025, une délibération doit être prise pour demander une aide financière d'un montant de 15 000 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la demande de fonds de concours.

SEM – Convention CITEO – Lutte contre les déchets abandonnés diffus

Monsieur le Maire informe les membres présents que le conseil métropolitain a approuvé le principe de former un groupement pour établir avec CITEO une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. Monsieur le Maire propose aux membres présents d'adhérer à cette convention. Il est nécessaire de désigner un référent technique et un référent élu.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention de groupement proposée par CITEO et autorise Mr le Maire à la signer.

Après consultation, les référents sont : Hans ALBERT et Christophe BAVUSO.

Restaurant scolaire et périscolaire – Approbation du nouveau logiciel 3D OUEST

Suite à des problèmes de gestion des factures du restaurant scolaire et du périscolaire, les communes de Doizieux et La Terrasse sur Dorlay ont décidé de changer de logiciel de gestion. Une proposition commerciale de l'entreprise 3D OUEST a été présentée aux membres présents pour un montant de 1 962,50 € HT, soit 2 355 € TTC. Une décision doit être prise rapidement afin de pouvoir mettre en place le nouveau logiciel pour la rentrée de septembre 2025.

Le conseil municipal, ouï de cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'acquisition de ce nouveau logiciel, et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

SEM – Convention d'instruction ADS

Monsieur le Maire informe les membres présents que la convention qui nous lie avec Saint Etienne Métropole concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme arrive à échéance fin avril 2025.

Monsieur le Maire propose de maintenir le niveau d'adhésion, à savoir, niveau 2 (envoi de toutes les différentes sortes de permis, les autorisations de travaux, les certificats de conformité, un accompagnement post-construction pour certains dossiers). La commune devra instruire les Déclarations de travaux et les CU.

Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient de la gratuité annuelle de 10 équivalents permis de construire avec un montant maximum de 3 000 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nouvelle convention d'instruction ADS et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

2025-061

JPP

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe de la réception d'un mail de Saint Etienne Métropole, par rapport à la mise en place d'un groupe de travail espaces verts. Il est nécessaire de désigner un contact pour l'envoi des invitations. Monsieur le Maire se propose comme référent.
- Monsieur le Maire fait savoir que nous avons eu un contact avec une personne qui lance son Food truck. Elle propose de venir s'installer sur Doizieux un jour par semaine. Après délibération, les élus décident de ne pas donner suite à cette demande, trop de concurrence avec les commerces locaux.
- Monsieur le Maire informe que Léna Louchard, responsable de l'association Insite, demande à la commune si nous serions intéressés pour reprendre une personne en service civique pour un projet concernant la mobilité sur notre territoire. Après avoir délibéré, les élus ne souhaitent pas s'engager dans cette démarche vu l'échéance des prochaines élections municipales.
- Monsieur le Maire fait part de la présence de membres de la famille d'Aleda Lutz sur la commune le lundi 26 mai. Leur arrivée est prévue en début d'après-midi, puis recueillement sur l'emplacement du crash à La Jasserie, et ensuite apéritif à la Salle Polyvalente vers 18 h 30.
- Un élu remercie les personnes et entreprises qui ont œuvré et coordonné les travaux dans et autour de la cour de l'école « Le Moulinage », à savoir : la réalisation de l'abri à vélo, l'abattage des arbres, ainsi que le remplacement du grillage.
- Un élu informe que vu les effectifs de la rentrée scolaire de septembre 2025, il était nécessaire de commander des bureaux et des couchettes. Nous vous informons que la livraison a déjà été réalisée. Les agents techniques assureront le montage en temps voulu.
- Une élue remercie la commune pour le versement de la subvention au comité des fêtes.
- Une élue informe des horaires de la commémoration du 8 mai. La cérémonie officielle est à St-Just cette année.
- Une élue informe que la journée pour le fleurissement du village est programmée le jeudi 22 mai à 8 heures. Tous les élus disponibles sont les bienvenus
- Un élu fait le compte rendu de l'avancement des travaux de l'ancienne boulangerie, le four est en cours de démolition par l'entreprise Rivory.
- Un élu fait le compte rendu des travaux Rue de la Tour.
- Un élu informe que l'aspirateur de l'école ne fonctionne plus. Des devis ont été demandés pour l'achat d'un nouvel aspirateur et d'une autolaveuse adaptée aux locaux.
- Une élue remercie les élus de leur soutien et de leur présence lors du décès de son papa.
- Un élu demande des informations par rapport au site d'escalade de La Sordière. Monsieur le Maire informe qu'il est en contact avec le responsable et qu'il est en attente de documents.
- Une élue demande des informations par rapport au dossier du théâtre. Mr le Maire informe que nous avons pris beaucoup de retard sur ce projet, cela indépendamment de notre volonté, car nous avons eu des soucis par rapport au retour de données des bureaux d'études.
- Un élu informe que la commune a été tirée au sort pour effectuer le contrôle PEFC pour la certification de la forêt communale.
- Un élu informe que les problèmes de ruissellement d'eau ne sont pas résolus au lieu-dit Frachure. Un rendez-vous sur place va être fixé pour étudier le problème.
- Un élu fait le compte rendu du rendez-vous avec la Scierie Moulin suite aux problèmes d'accès à sa parcelle.

La séance est levée à 21 h.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,

Le secrétaire de séance,
Jacques CHOMIENNE,

Publié le : 19 juin 2025
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire